Date : 11 Avril 2022

DEMANDE DE COTATION

RFQ Nº UNFPA/CIV/RFQ/055/2022

Madame, Monsieur,

L’UNFPA sollicite par la présente UNE **COTATION POUR LA SELECTION D’UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR L’APPUI A LA COUVERTURE MEDIATIQUE DES INTERVENTIONS DE L’UNFPA** selon les Termes de référence ci-dessous :

**Termes de référence**

|  |
| --- |
| **TERMS OF REFERENCE**  |
| Hiring Office: | **UNFPA / CÔTE D’IVOIRE**  |
| Purpose of consultancy : | L'UNFPA est l'agence directrice de l'ONU pour la réalisation d’un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli. Le nouveau plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025) met l'accent sur l’accélération des stratégies et interventions pour la réalisation d’ici 2030 des trois résultats transformateurs à savoir mettre fin aux décès maternels évitables, mettre fin aux besoins non satisfaits de planification familiale et mettre fin aux violences basés sur le genre et aux autres pratiques néfastes. Pour atteindre ces objectifs le Bureau Côte d’Ivoire de l’UNFPA a développé son 8ème Programme (CP8) de coopération avec le pays qui couvrira la période 2021- 2025. Le document de coopération du CP8 met l’accent la santé sexuelle et reproductive, les adolescents et les jeunes et le genre et l’autonomisation à travers la réalisation des quatre (4) produits suivants : (i) les femmes, les adolescents et les jeunes, en particulier les plus défavorisés, ont un accès ininterrompu à des services intégrés de qualité en matière de santé sexuelle et reproductive et de planification familiale, y compris dans les contextes humanitaires ; (ii) la capacité des communautés et des organisations de la société civile à exiger des services de santé sexuelle et reproductive de qualité est renforcée ; (iii) les adolescents et les jeunes ont des compétences et des capacités renforcées pour développer leurs aptitudes à diriger et à exercer leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive et d'égalité des sexes, y compris dans les situations humanitaires ; (iv) les capacités des femmes, des filles, des communautés et des acteurs clés sont renforcées pour lutter contre les inégalités entre les sexes, la violence sexiste, y compris les mutilations génitales féminines, et les normes socioculturelles discriminatoires, y compris dans les situations humanitaires.En outre, le CP8 prend en compte 12 engagements pris par le gouvernement de la Côte d’Ivoire dans le cadre de sa participation à la Conférence Internationale pour la Population et le Développement (CIPD) afin d’accélérer la réduction de la mortalité maternelle, la réduction des violences basées sur le genre et les pratiques néfastes et la satisfaction des besoins en matière de planification familiale d’ici 2030. Cependant, les indicateurs sociaux demeurent encore à des niveaux préoccupants dans le pays avec un ratio de mortalité maternelle qui s’élève à 614 pour 100 000 naissances vivantes. Les violences basées sur le genre y inclus les mutilations génitales féminines constituent également des défis à adresser : une femme en union sur 4 a subi des violences physiques de la part de leur partenaire ; près du tiers des femmes ont été mariées avant l’âge de 18 ans et environ 37% des femmes ont subi une mutilation génitale féminine.Pour répondre à ces défis, l’UNFPA met en œuvre des activités stratégiques dans les secteurs i) de la Santé de la Reproduction, ii) de la Santé Reproductive des Adolescents et des Jeunes (SRAJ), iii) du Genre et de la lutte contre les VBG et iv) de la gestion des connaissances. A cet effet, une agence de communication sera identifiée pour appuyer les actions de visibilité du programme. |
| Scope of work:*(Description of services, activities, or outputs)* | Sous la supervision et la direction du Spécialiste en communication et Plaidoyer de l’UNFPA, l’agence de communication aura à réaliser les tâches suivantes sur la période Avril-Août 2022 :* Réaliser **un reportage** photo pour chacune **des huit activités** dont (**3**) de la SR, (**2**) de la SRAJ, (**2**) du Genre et (1) de la gestion des connaissances
* Mobiliser les organes de presse suivant **pour chacune** **des huit activités** :
* Agence de Presse : AIP, APAnews
* Presse en ligne : Abidjan.net, Linfodrome, Koaci.com, La Synthese.net, FratMat Info
* Presse écrite : Fraternité matin, L’Inter, Patriote, le Nouveau Réveil, Le Jour Plus, Notre Voie
* Radio : Radio Côte d’Ivoire
* Télé : RTI, NCI.
 |
| Duration and working schedule: | La période couverte par la mission est du 1 avril au 30 Aout 2022.  |
| Place where services are to be delivered: | La consultance se fera à distance. L’agence de communication travaillera sur les lieux de l’activité le jour de l’évènement. |
| Delivery dates and how work will be delivered *(e.g. electronic, hard copy etc.):* | Au terme de la consultance, les livrables attendus sont :* 16 articles/reportages pour chacune des 8 activités de l’UNFPA au cours d la période Avril-Aout pour un total de 128 articles/reportages
* Une banque d’image pour chacune des 8 activités de l’UNFPA est disponible
 |
| Monitoring and progress control, including reporting requirements, periodicity format and deadline: | * La disponibilité des articles et des reportages
* La disponibilité de la banque d’images
* La version zéro des photothèques électroniques
 |
| Supervisory arrangements :  | Sous la supervision et direction du Spécialiste en Communication et Plaidoyer. |
| Signature of Requesting Officer in Hiring Office:Date : 17/03/2022 |

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l’intermédiaire d’un représentant agréé.

1. **À propos de l’UNFPA**

L’UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L’UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d’avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l’UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l’UNFPA.](http://www.unfpa.org/about-us)

**Objectif :** L’objectif de cette Demande de Cotation est d`identifier un fournisseur en mesure de fournir à l’UNFPA tous les produits mentionnés ci-dessus. Le vendeur sélectionné sera tenu de fournir ces produits sur la base de bons de commande spécifiques envoyés au vendeur

1. **Questions**

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du contact de l’UNFPA : | *FOBA Iris/ TIENDREBEOGO PRIVAT*  |
| N-o. de tél. : | *+ 225 08 30 28 77* |
| No. de fax : | *+225 20 25 52 22* |
| Adresse e-mail du contact : | *foba@unfpa.org**/tiendrebeogo@unfpa.org* |

La date limite pour envoyer des questions est fixée au plus tard le **18 Avril 2022 à 14h**. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

1. **Contenu des Cotations**

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir :

1. L’offre technique, conformément aux exigences contenues dans les spécifications, qui doit se conformer à la clause suivante :
	* Le soumissionnaire n’est pas obligé de soumissionner pour tous les articles
2. Le devis financier, à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

**Les deux parties de la cotation doivent être signées par l’autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.**

1. **Instructions de soumission**

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d’un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le **22 Avril 2022 à 10 heure Abidjan (Côte D’Ivoire).**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du contact de l’UNFPA : | *UNFPA CI*  |
| Adresse e-mail du contact : | civ-bid-receiver@unfpa.org  |

Veuillez prendre connaissance des instructions suivantes pour les soumissions électroniques :

* La référence suivante doit être incluse dans le champ de l’objet de l’e-mail-RFQ Nº UNFPA/CIV/RFQ/055/2022. Les e-mails ne contenant pas l’objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement et seront donc ignorés.
* La taille totale de l’e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le** **corps de l’e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.
1. **Vue d’ensemble du processus d’évaluation**

Les Offres seront évaluées sur la base de la conformité de l’offre technique et du coût total des biens (devis financier).

L’évaluation sera réalisée au moyen d’un processus en deux étapes par une commission d’évaluation ad hoc.

***La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.***

1. **Attribution**

L’UNFPA attribuera un bon de commande au soumissionnaire le moins-disant dont l’offre a été jugée substantiellement conforme aux documents d’appel d’offres.

1. **Droit de l’UNFPA de modifier les quantités au moment de l’attribution du marché**

L’UNFPA se réserve le droit, au moment d’attribuer le marché, d’augmenter ou de réduire jusqu’à 20 % les quantités de biens spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l’unité ou des conditions générales.

1. **Conditions de paiement**

Les conditions de paiement de l’UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d’expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

1. [**Fraude et corruption**](http://www.unfpa.org/about-procurement#FraudCorruption)

L’UNFPA s’engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l’encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l’UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](http://www.unfpa.org/resources/fraud-policy-2009#overlay-context=node/10356/draft). La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l’audit et des investigations de l’UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l’UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l’UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s’y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une raison suffisante pour que l’UNFPA résilie l`accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l’UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l’adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l’UNFPA](http://web2.unfpa.org/help/hotline.cfm).

1. **Politique de tolérance zéro**

L’UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l’hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l’hospitalité au personnel de l’UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l’adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](http://www.unfpa.org/about-procurement#ZeroTolerance).

1. **Contestation de la RFQ**

Si un soumissionnaire pense avoir été traité injustement lors de la sollicitation ou de l’adjudication, il peut envoyer une réclamation directement au Chef de la Division des services d’approvisionnement (procurement@unfpa.org).

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l’appel d’offres, de l’évaluation ou de l’adjudication d’un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l’unité concernée de l’UNFPA, Mr  Akpadji Alain , Représentant par Intérim à l’adresse suivante akpadji@unfpa.org

Si le fournisseur n’est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l’unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d’approvisionnement à l’adresse procurement@unfpa.org.

1. **Avertissement**

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.

BORDEREAU DE PRIX

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du Soumissionnaire :** |  |
| **Date de la cotation :** | Cliquez ici pour indiquer une date. |
| **Numéro de la demande de cotation :** | **RFQ Nº UNFPA/CIV/RFQ/055/2022** |
| **Devise de la cotation :** | XOF  |
| **Durée de validité de la cotation :***(la cotation doit être valide pour une période d’au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)* |  |

**Exemple de bordereau des prix**

|  |
| --- |
|  |
| Article | Nom et description du produit | Unité de Mesure  | Quantité | Prix à l’unité | Total (XOF ) |
| 1 |  |  |  |  |  |
| 2 |  |  |  |  |  |
| 3 |  |  |  |  |  |
| 4 |  |  |  |  |  |

*Commentaires du vendeur :*

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation **RFQNºUNFPA/CIV/RFQ/055/2022**, y compris l’ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l’UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu’à son expiration.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Cliquez ici pour indiquer une date. |  |
| Nom et titre | Date et lieu |

 **Annexe I :**

**Conditions générales applicables aux contrats :**

**Contrats visés par la clause de minimis**

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](http://www.unfpa.org/resources/unfpa-general-conditions-de-minimis-contracts), e[spagnol](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20General%20Conditions%20-%20De%20Minimis%20Contracts%20SP_0.pdf) et [français.](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20General%20Conditions%20-%20De%20Minimis%20Contracts%20FR_0.pdf)